

Bourse de prise en charge

ASCAT 2026

CONTEXTE :

La filière FilRougE, ouvre une bourse afin de favoriser la participation de membres de son réseau au congrès de l'ASCAT, qui se tiendra du **7 au 10 octobre 2026**.

A l'issue de cette participation, les lauréats devront partager les informations essentielles des présentations (écrites ou orales) les plus significatives dans le cadre d'un webinaire dédié ou lors de la journée de la filière du vendredi 29 janvier 2027.

CONDITIONS :

- Interne, assistant hospitalo-universitaire, chef de clinique, assistant des hôpitaux, chercheur en thèse de doctorat, chercheur en post-doctorat ou pharmacien hospitalier de moins de 40 ans
- Seront retenus au maximum 3 personnes en fonction de la qualité des dossiers.

PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR :

- Curriculum vitae comprenant vos publications orales et/ou écrites ;
- Lettre de motivation ;

En précisant si des abstracts dont le candidat est signataire ont été soumis à l'ASCAT en 2026 et réponse(s) reçue(s) si accepté(s).

Les documents ci-dessus sont à envoyer à l'adresse suivante : contact@filiere-mcgre.fr en précisant en objet : **Bourse ASCAT2026**

MISSION :

Repérer les présentations orales et écrites d'intérêt.

OBJECTIFS :

Informers les internes et médecins n'ayant pas assisté au congrès à travers un événement scientifique, notamment sur :

- la biologie moléculaire et cellulaire,
- la génomique,
- les thérapies géniques et l'édition du génome,
- la transplantation de moelle osseuse,
- les thérapies cellulaires innovantes,

- les essais cliniques, les études épidémiologiques mondiales.
-

La recherche sur les inégalités d'accès aux soins est également largement abordée lors de ce congrès.

SÉLECTION DES DOSSIERS :

- Fenêtre de dépôt des candidatures : jusqu'au 15 juillet 2026

PRISE EN CHARGE DES CANDIDATS PAR LA FILIERE :

- La filière prendra directement en charge :
 - L'inscription au congrès ;
 - Les billets d'avion ou train A/R France-Londres ;
 - Nuits d'hôtel avec petit déjeuner inclus à Londres.

Les billets de transports en commun, taxi, visa et autres frais de repas sont à la charge des internes.